Image not found or type unknown

Stage 2 mois + CDD 1 mois = 1 SMIC ??

Par **Pablitox**, le **19/07/2012** à **08:53**

Bonjour,

Je voudrai savoir si je peux bénéficier d'une rémunération plus élevée, sachant que j'ai effectué 8 semaines consécutives de stage, et que j'ai directement enchaîné avec 1 mois de CDD.

Mon patron veut donc me payer uniquement le CDD au Smic. Mais n'y a t-il pas une loi qui oblige à rémunérer à un certain taux du Smic une période de stage si on a travaillé plus de 2 mois?

J'espère avoir été clair, merci de votre réponse.

PabloX

Par **P.M.**, le **19/07/2012** à **13:34**

Bonjour,
Apparemment, votre stage ne dure pas au moins 2 mois...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés